



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-104820>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **24-104820**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Saint-André-les-Vergers

Correspondant : Catherine LEDOUBLE

Adresse : 38, avenue du Maréchal Leclerc, 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=33126>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Assurance Véhicules à Moteur et des Risques Annexes (lot n°3) La présente procédure a pour objet la souscription du contrat d'assurance Véhicules à moteur pour la ville de Saint-André-les-Vergers. Conformément aux dispositions de l'article L2113-10, la présente consultation correspond au lot n°3 du marché d'assurance relatif à l'assurance des véhicules à moteur. Pour mémoire, les lots 1,2 et 4 ont fait l'objet d'une précédente consultation (2022-007). La prise d'effet du marché débute au 1er janvier 2025 00h00 pour une durée de 2 ans. il expirera le 31 décembre 2026. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les soumissionnaires devront déposer leurs questions d'ordre administratif ou technique à l'adresse suivante : xmarches.fr (rubrique « poser une question »). Le pouvoir adjudicateur met à disposition des candidats le dossier de consultation par voie électronique, gratuitement et en totalité, par téléchargement sur le profil d'acheteur de la Ville, à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> La transmission des documents se fera par voie électronique, avant la date et l'heure limite de remise des offres, sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL susvisée.-.

Lieu d'exécution et de livraison : 38, avenue du Maréchal Leclerc, 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/01/2025 et jusqu'au 31/12/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés : - les moyens techniques et humains; - la qualification du candidat et éventuellement les certifications obtenues; - le ou les pouvoir(s) de la personne habilitée à engager le candidat; - Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription ainsi que son habilitation obtenue auprès de l'organisme d'autorité de contrôle (ACPR ou son équivalent). Cette disposition ne concerne pas les intermédiaires d'assurance. - Attestation d'inscription à l'ORIAS. Cette disposition ne concerne que les intermédiaires d'assurance.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur Technique : 55%
- Prix : 45%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/10/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 240 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-010

Renseignements complémentaires : Les sous-critères du critère Valeur technique sont renseignés à l'article 8-1-1 du règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Ces derniers seront avertis des modalités procédurales par message sur le profil acheteur. Ce document définira précisément les points sur lesquels portera la négociation, le nombre de sollicitations auxquelles devront répondre les entreprises ainsi que les délais de réponse.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie de Saint André les Vergers

Contact : Service Affaires Juridiques Commande Publique

Adresse : 38 avenue Maréchal Leclerc, 10120 Saint André les Vergers

Coordonnées :

Courriel : maire@ville-saint-andre-les-vergers.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie de Saint André les Vergers

Contact : Service Affaires Juridiques Commande Publique

Adresse : 38 avenue Maréchal Leclerc, 10120 Saint André les Vergers

Coordonnées :

Courriel : maire@ville-saint-andre-les-vergers.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mairie de Saint André les Vergers

Contact : Service Affaires Juridiques Commande Publique

Adresse : 38 avenue Maréchal Leclerc, 10120 Saint André les Vergers

Coordonnées :

Courriel : maire@ville-saint-andre-les-vergers.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Mairie de Saint André les Vergers

Contact : Service Affaires Juridiques Commande Publique

Adresse : 38 avenue Maréchal Leclerc, 10120 Saint André les Vergers

Coordonnées :

Courriel : maire@ville-saint-andre-les-vergers.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Mairie de Saint André les Vergers

Contact : Service Affaires Juridiques Commande Publique

Adresse : 38 avenue Maréchal Leclerc, 10120 Saint André les Vergers

Coordonnées :

Courriel : maire@ville-saint-andre-les-vergers.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/09/2024